

Abidjan, le 11.05.2023

N° 871 /AIRP



AVIS DE RAPPEL DE LOT NH220603 DE ARTILEX 180 mg/1080 mg POUDRE POUR SUSPENSION BUVABLE FLACON DE 60 ml

A l'attention des distributeurs et dispensateurs de médicaments

Le laboratoire NIYA HEALTHCARE procède au rappel du lot **NH220603** de **ARTILEX 180 mg/1080 mg poudre pour suspension buvable flacon de 60 ml** dont la date de péremption est prévue pour Mai 2025. **ARTILEX 180 mg/1080 mg** est un médicament contenant de l'Artéméter+luméfántrine et destiné au traitement du paludisme.

Cette décision fait suite à un défaut d'étanchéité découvert lors d'une vérification standard de routine, ce qui indique un risque potentiel de contamination.

J'invite donc les dispensateurs à **retirer immédiatement de la vente les lots concernés et d'en faire retour aux grossistes répartiteurs** dès réception du présent avis.


Le Directeur
Général

Dr Assane COULIBALY

Ampliations :

- Cabinet du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) (pour diffusion)
- Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) (pour diffusion)
- Union des Pharmaciens Privés (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC)
- Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD)
- Laboratoire NIYA HEALTH CARE CONSULTING // PREEMINENCE PHARMA